



SNUTER – FSU
173 rue de Charenton 75012 Paris
☎ 01 43 47 53 95 ☎ 01 49 88 06 17
✉ contact@snuter-fsu.fr www.snuter-fsu.fr

Paris, le jeudi 12 mai 2016

M. Didier BOURGOIN
Co-Secrétaire Général

à

Mme Annick GIRARDIN

Ministre de la Réforme de l'Etat, de la Décentralisation et de la Fonction publique
80 rue de Lille 75007 Paris

M. Bernard CAZENEUVE

Ministre de l'Intérieur, de l'Outre-mer, des Collectivités territoriales et de l'Immigration
Place Beauvau 75800 Paris CEDEX 08

Objet : Préavis de grève – Personnels de la Fonction Publique Territoriale

Madame la Ministre de la Fonction Publique, Monsieur le Ministre de l'Intérieur,

Le SNUTER-FSU -la FSU Territoriale-, estime que la loi dite Travail, adoptée le 12 mai 2016, remet profondément en cause nombre d'acquis sociaux comme de droits protecteurs des salariéEs .

Ses incidences et répercussions seraient tout aussi néfastes sur la situation, déjà fragilisée, d'un nombre, toujours grandissant, d'agents publics notamment dans le versant Territorial.

D'autant que pour ces agents, les inquiétudes se renforcent au moment où des annonces fortement médiatisées tendent à vouloir remettre en cause leur statut.

Aussi, le contexte actuel, ponctué d'initiatives et de mobilisations déterminées, démontre une très forte opposition à cette loi régressive portant atteinte au Code du Travail comme aux garanties collectives. D'ailleurs l'inversion de la hiérarchie des normes en est un des principaux éléments.

Dans un communiqué commun les organisations syndicales CGT, FO, FSU, SOLIDAIRES, étudiantes et de jeunesse : UNEF, FIDL, UNL soulignent également leur détermination à obtenir le retrait de cette loi et à conquérir de nouveaux droits.

Considérant le mécontentement grandissant et massif en opposition à la « loi-travail », le SNUTER-FSU, appelle les agents territoriaux à s'inscrire dans les dynamiques en cours et à participer massivement aux initiatives du 17 au 19 mai prochains.

C'est pourquoi le SNUTER-FSU dépose le présent préavis de grève, pour la journée **du 17 mai de 0 à 24h et le 19 mai de 0 à 24h** couvrant l'ensemble des agents territoriaux de son champ statutaire de syndicalisation.

Veuillez recevoir, Madame la Ministre, Monsieur le Ministre, l'expression de mes respectueuses salutations

Pour le SNUTER-FSU

Didier Bourgoïn

Co-Secrétaire général